

## Composteurs individuels

### *Nouvelles modalités de réservation des composteurs individuels*



Afin de répondre à la demande croissante de composteurs individuels sur la Métropole, la procédure de réservation se modernise.

Une démarche de réservation et de paiement en ligne sera désormais accessible sur le portail <https://demarches.toulouse-metropole.fr>

Rubrique : Environnement-propreté > commande de composteur individuel

Pour en savoir plus sur la pratique du compostage : <http://toulouse-metropole.fr>

Ce service sera effectif à **partir du 1<sup>er</sup> juin 2020**.

Nous vous invitons à visiter la plateforme pour découvrir ce nouvel outil.

À titre informatif, l'ancienne démarche de réservation (demande par courrier) sera conservée **uniquement** pour les personnes ne pouvant/souhaitant pas régler sur Internet ou ne possédant pas de poste informatique. Elle restera exceptionnelle.

*Merci de contacter l'équipe compostage au 0800 201 440 ou idéalement, par mail : [compostage@toulouse-metropole.fr](mailto:compostage@toulouse-metropole.fr)*

### *PRÉCAUTIONS COVID-19*

Toutes les mesures seront prises par les agents de Toulouse Métropole pour respecter les règles sanitaires en vigueur et les gestes barrières. Pendant la période de pandémie, les distributions seront organisées sous forme de « drive » afin de limiter au maximum le contact avec les usagers.